

HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITE (AFFERENTS) À MARIE-VIC

«Ça nous concerne tous et toutes!»

La direction des affaires Étudiantes (DAE) prévoit une hausse des frais afférents pour la prochaine année scolaire (2005-2006) :
10\$ par session (donc 20\$/an) afin d'ajouter des services psycho-sociaux au cégep.

L'administration réclame de son côté :

Une hausse de 8\$ par session pour les REPROGRAPHIES.

Vous êtes **POUR?** **CONTRE?** Nous voulons savoir votre opinion à l'adresse suivante :

assomarievic@yahoo.fr

Ou au Syndicat Étudiant au E-017 (pour plus d'info)

